



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

RESOLUTION 6700-2020
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2021 - MODIFICATION

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 7 décembre 2020 19h00 à laquelle étaient présents M. Yves Rossignol, conseiller, Mme Éliane Champigny, conseillère, M. Tony Côté, conseiller, M. Dave Simard, conseiller, M. Christian Desgagnés, conseiller, qui siègent sous la présidence de Marc Richard. Était(ent) absent(s) : M. Éric Friolet, conseiller.

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant la résolution 6662-2020 adoptée à cet effet;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De modifier le calendrier des séances ordinaires de 2021 en changeant la date de la séance ordinaire du 1er novembre pour le 15 novembre à 19h.

Un avis public sera affiché pour aviser la population de cette modification.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 10 décembre 2020


Sylvain Privé
Directeur général et secrétaire-trésorier